

A propos de Nous

Vous souhaitez évoluer dans un secteur qui ait du sens, qui corresponde à vos valeurs et dans lequel vous avez le sentiment de contribuer à un changement positif pour les autres ? Vouée au logement des plus modestes, FREHA est un bailleur social associatif, membre du mouvement Emmaüs, reconnu comme l'une des plus importantes associations françaises dans le domaine du logement très social. L'association gère aujourd'hui plus de 2 200 logements et accompagne plus de 4 000 ménages.

Pour plus de détails sur FREHA :

www.freha.fr

<https://fr.linkedin.com/company/freha>

Avec plus de 90 collaborateurs, nous connaissons depuis plusieurs années une croissance importante et nous appuyons sur des pratiques innovantes afin de faciliter notre développement.

Pour poursuivre cette hausse importante de l'activité, nous recrutons un :

Gestionnaire locatif comptable (H/F) en CDI (temps plein).

Le poste est rattaché au siège à Clichy (92), à 50 mètres de la sortie de métro Saint-Ouen (ligne 14).

Votre mission

La gestion comptable et financière des locataires :

- Quittancement des loyers
- Gestion des prestations CAF (Aide personnalisée au logement et Allocation logement)
- Régularisation des charges
- Traitement des encaissements
- Traitement des impayés

En lien avec le pôle gestion locative

La gestion comptable et financière des propriétaires (dans le cadre des dispositifs Solibail et Louez Solidaire)

- Emission des factures
- Traitement des règlements

Le profil idéal, selon nous

- Vous êtes diplômé d'un BTS Comptabilité ou équivalent ;
- Vous avez une ou deux années d'expérience sur un poste similaire
- Sans cesse en lien avec les autres pôles, vous êtes un bon communicant et savez travailler en équipe ;
- Vous êtes très rigoureux ;
- Vous avez le sens du respect des délais.

Avantages :

- Salaire d'entrée : entre 28 et 30k€/an,
- 25 jours de congés payés et 23 jours de RTT par an,
- Une très bonne mutuelle prise en charge à 80% par l'employeur,
- Des tickets-restaurant,
- Un comité d'entreprise,
- Un droit au 1% logement,
- 1 jour de télétravail à partir de 6 mois d'ancienneté,
- Des formations.